Community Profile 1996

Calgary, Alberta

Publication November 1999

This report is also available in French. Ce rapport est également disponible en français. Veuillez vous adresser à la direction de la recherche, Service Correctionnel du Canada, 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Should additional copies be required they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave., West, Ottawa, Ontario, K1A 0P9.

Acknowledgement

The Research Branch would like to acknowledge the contribution of Candace Brookbank for producing 27 community profiles, Cindy Lee Olah for processing the demographic and federal corrections data, Roberta Sinclair and Colleen Dell for describing the community-based federal reintegration activities, and Cathy Delnef for her painstaking preparation of the french documents. This project could not have been completed were it not for the continued cooperation and goodwill of numerous people in several government departments who provided data, supporting definitions, and feedback on the reports.

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION 1

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE 2
Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996 3

ECONOMIC PROFILE 3

CRIME PROFILE 4
Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996 5
Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996 6

COURTS PROFILE 7
Adult Courts 7
Table 4: Selected Adult Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 8
Youth Courts 9
Table 5a: ..... Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92 9
Table 5b: ..... Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97 10

CORRECTIONS PROFILE 10
Table 6: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada 11
Provincial/Territorial Adult Corrections 13
Youth Corrections 13
Federal Custodial Services 14
Federal Community Supervision Services 14
Federal Supervision Population Caseload and Characteristics 15
Community-Based Federal Reintegration Activities 15

SUMMARY 16

101-07097/

CALGARY, ALBERTA

Research Branch
Correctional Service of Canada

INTRODUCTION

This study provides a profile of demographic, social, economic, crime, court, and correctional information for the city of Calgary. The purpose of this profile is to demonstrate the utility of community crime and census data for criminal justice information sharing and community planning. Where possible, information matching census reference periods is used, e.g., 1991 and 1996.[1] Similarly, the intent is to report data that relates to one geographical target area, namely, a Census Metropolitan Area (CMA) or for smaller communities, a Census Subdivision (CSD). All demographic and social indicators conform with CMA or CSD boundaries.[2] Where criminal justice information is not compatible with these boundaries, this is noted.

Data sources for each justice sector provide carefully aggregated counts but simply cannot define coverage in terms of geographical target areas with any kind of precision. One reason is that jurisdictional areas for policing activity and regions feeding into court locations do not match. In practical terms, this means that several police agencies may report to a single court location and some may report to other court locations as well. Clearly, police and court activities reported within a CMA or CSD are estimates at best.

The Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) is the focal point of a federal-provincial/territorial initiative dedicated to the production of national statistics and information on the justice system in Canada. Analysis of crime and courts data presented here should take into consideration differences between CCJS survey scoring rules which impede comparison across justice sectors. In the production of multi-level data, inconsistencies inevitably occur in terms of scope, coverage, reference periods, time-lags, and geography. In conjunction with data presentation, the following sections identify in general terms, the scope and coverage for each data source.

---

1 Occasionally, availability necessitates reporting information for other time periods (e.g., 1990 and 1995).

2 Statistics Canada defines CMA as a large urban core (population of 100,000 or over) together with adjacent urban and rural areas which have a high degree of economic and social integration. The areas that police forces serve may differ in their mix of urban/suburban populations, making the comparability of crime rates among these forces difficult. This is addressed by analyzing crime rates by CMA. Usually, more than one police force is responsible for enforcing the law within the boundaries of a CMA. CSD is the general term applying to municipalities (as determined by provincial legislation) or their equivalent (e.g., Indian reserves, Indian settlements, and unorganized territories). In Newfoundland, Nova Scotia, and British Columbia, the term also describes geographic areas that have been created by Statistics Canada in cooperation with the provinces as equivalents for municipalities for the dissemination of statistical data.

DEMOGRAPHIC AND SOCIAL PROFILE

The Calgary CMA includes the urban areas of Calgary, Airdre, Cochrane, and Crossfield.[3] In 1996, Calgary was the sixth largest urban area in Canada, after Toronto, Montreal, Vancouver, Ottawa, and Edmonton.

In criminological research, the volume of reported crime in a community is often expressed in terms of three factors: 1) the size of the population in question, 2) the proportion of the population at each age group, and 3) the incidence of criminal offences per person at each age.[4]

- Between 1991 and 1996, the population of Calgary showed steady growth, reaching 821,630 by 1996, an increase of 67,595 or 9% over 1991.

- Between 1991 and 1996, the population increased while the crime rate decreased from 12,202 offences to 8,036 offences per 100,000 population (see Table 3).

- The proportion of the population in the age groups 12-17 and 18-24, historically the age groups at high risk for criminal involvement, declined by 2.7% between 1991 and 1996. The number of 18-24 year olds, arguably the group most at risk for criminal involvement, dropped by 2.4% (see Table 1).[5]

- The gradual aging of the population and corresponding decline in both the proportion and absolute numbers of those between the ages of 18 and 24 could account for the lower crime rate in 1996 (see Table 3).

---

3 Statistics Canada. (1996). *GeoSuite*, 1996 Census CD-ROM, (Cat. No. 92F0085XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

4 Philip C. Sagi and Charles F. Wellford. (1968). "Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics," *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, Vol. 59, No.1.

5 Studies suggest that young people are more likely to engage in crime; the prevalence of offending peaks during teenage years and decreases during one's twenties. See Gottfredson and Hirschi. (1990). *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford, California.

Table 1: Selected Age Group Population Distribution, 1991 and 1996, Calgary, Alberta[6]

	1991		1996		1991-1996
Age Groups	**Population**	**% of Total**	**Population**	**% of Total**	**% Change**
Under 12	137,780	18.3	142,275	17.3	↑3.3
12-17	56,440	7.5	66,270	8.1	↑17.4
18-24	80,710	10.7	78,775	9.6	↓2.4
25-34	159,435	21.1	145,350	17.7	↓8.8
35-44	132,995	17.6	158,445	19.3	↑19.1
45-54	74,150	9.8	100,565	12.2	↑35.6
55+	112,525	14.9	129,940	15.8	↑15.5
Total*	754,035	100.0	821,630	100.0	↑9.0
Median Age**	31.6		33.7		↑6.6

* Totals do not add up due to random rounding; Statistics Canada. (1996). *Census Dictionary, Final Edition,* (Cat. No. 92-351-XPE), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

** The median is the middle value when all values are ordered from lowest to highest.

ECONOMIC PROFILE

Economic conditions, for example, unemployment and inflation, have the potential to influence the level of crime in our communities, particularly property crime.[7] The following information describes various aspects of the Calgary population.

- In 1996, Calgary had an unemployed population of 31,260 and an unemployment rate of 6.6%, whereas in 1991, the unemployed population was higher at 35,185 and the rate 8%. The reduction in the number of unemployed persons in 1996 may have influenced the lower crime rate between 1991 and 1996 (see Table 3).[8]

6 Table 1, Population by Single Years of Age (111), Showing Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (100% Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, (Cat. No. 93F0020XCB96004), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

7 Classic studies include Kenneth L. Avio and C. Scott Clark. (1976). *Property Crime in Canada: An Econometric Study,* Ontario Economic Council, Toronto; and James Alan Fox. (1978). *Forecasting Crime Data,* D.C. Heath and Company, Toronto, Ontario.

8 Table 1.1, Population 15 Years and Over by Age Groups (17) and Marital Status (6), Showing Labour Force Activity (8) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories, 1981-1996 Censuses and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.* See also Statistics Canada. (1998). *Labour Force Historical Review* CD-ROM, (Cat. No. 71F0004XCB), Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

- In 1995, the average household income was $56,829. This was slightly below the 1990 average of $58,784. In 1995, the lower level income distribution was as follows:
    - 17.9% of families earned an income of less than $20,000;
    - 30.2% earned less than $30,000.[9]

- In 1996, 13.2% of census families were lone-parent families compared with 12.8% in 1991.[10]

- In 1996, 127,555 (16%) of Calgary's population belonged to a visible minority group, and these represented nearly 4% of Canada's total visible minority population.[11] Visible minority presence in the criminal justice process in the past has been quite low.

- In 1996, 78,485 individuals (9.8%) reported language spoken at home as other than English or French.[12] A functional ability in one of Canada's official languages is one of the requirements for effective labour force participation.

Overall, a comparison of 1991 and 1996 economic indicators suggest that Calgary's economic climate in 1996 experienced a slight downturn and therefore would not have contributed to the lower crime rate.

CRIME PROFILE

The Canadian criminal justice system is administered by four inter-related components: police, prosecution, courts, and correctional services. While the federal government has the authority to legislate in the area of criminal law and procedure, the responsibility for the administration of justice rests with the provincial governments.

Since 1962, Canadian police agencies have reported criminal incidents that come to their attention to the Uniform Crime Reporting (UCR) survey at the Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada. Today, the UCR survey has almost full national coverage of incidents involving adults and youth. Note that crime rates exclude traffic offences. Additionally, as of 1992, data on municipal by-law incidents are not available, and as of 1995,

---

9 Table 9, Private Households by Household Type and Size (12) and Household Income Groups (22) in Constant (1995) Dollars, for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1990 and 1995 (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

10 Table 11, Census Families in Private Households by Age Groups of Youngest Never-Married Child at Home (10), Showing Family Structure (7), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

11 Table 4, Total Population by Visible Minority Population (14) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1996 Census (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

12 HomeLang.ivt: Detailed Home Language (122): Number of Respondents by Type of Answer (2) and Sex (3), for Canada, Provinces, Territories and Census Metropolitan Areas, 1991 and 1996 Censuses (20% Sample Data), in Statistics Canada. (1998). *Nation Series, Complete Edition* CD-ROM, *op.cit.*

data on provincial statute incidents are not available. Accordingly, 1991 data have been adjusted to permit comparisons with 1996 figures.

"Incident" is the basis for counting reported crime. Counts are taken according to the most serious offence in an occurrence. In the determination of most serious offence, violent offences take precedence over non-violent offences. Within these two categories, offences are then sorted according to the maximum sentence under the *Criminal Code*. Additionally, the UCR survey scores violent incidents differently from other types of crime. For violent crimes, one incident is counted for each victim in an occurrence, and for non-violent crimes, one incident is counted for every separate occurrence.

This section reviews crimes reported in 1991 and 1996 within the Calgary CMA by the Calgary Police Service and five RCMP detachments, including Beiseker rural, Cochrane rural, Airdrie rural, Airdrie, and Cochrane.

Table 2 displays the incidence of actual offences ("actual" offences being all reported offences, less those investigated and shown as unfounded) and persons charged (adults and youth) by a selected number of offence categories (offences most likely to result in a prison term).

- In 1996, there were 68,438 total actual offences, a 27% decrease since 1991.

Table 2: Selected Criminal Incident Counts, 1991 and 1996, Calgary, Alberta[13]

OFFENCE	ACTUAL OFFENCES		ADULTS CHARGED		YOUTH CHARGED	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
HOMICIDE & RELATED	19	12	16	11	3	0
ATTEMPTED MURDER	7	9	12	3	0	2
SEX OFFENCES	788	656	363	232	66	56
MAJOR ASSAULT	2,309	1,344	1,548	786	386	239
COMMON ASSAULT	4,145	3,611	2,719	1,889	398	448
ROBBERY	1,132	900	435	228	265	207
BREAK & ENTER	13,349	10,385	1,665	624	1,225	393
THEFT	44,026	31,586	5,116	3,217	4,740	2,394
TOTAL CRIMINAL CODE*	92,608	67,016	20,223	12,106	9,045	5,150
DRUG OFFENCES	1,055	863	1,167	726	90	107
TOTAL OFFENCES**	93,799	68,438	21,400	12,967	9,170	5,593

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).

13 Canadian Centre for Justice Statistics, Uniform Crime Reporting Survey, Custom Data Run (1991 and 1996), Statistics Canada.

** Total includes other federal statutes (not shown in table).

- Offences in 1996 against the *Criminal Code of Canada* - generally considered the most serious - totalled 67,016. This represents a 27.6% decrease since 1991. In 1996, overall percentage distributions for the major offence categories were:
    - Homicide and related - 0.02%
    - Sex offences - 1%
    - Major assault - 2.1%
    - Common assault - 5.6%
    - Robbery - 1.4%
    - Break and enter - 16.1%
    - Theft - 49%
    - Drug offences – 1.3%

Table 3: Crime Rates for Selected Offences, 1991 and 1996, Calgary, Alberta[14]

OFFENCE	CRIME RATES PER 100,000 POPULATION*		% CHANGE 1991-1996
	1991	1996	
HOMICIDE & RELATED	2	1	↓50.0
ATTEMPTED MURDER	1	1	0.0
SEX OFFENCES	104	77	↓26.0
MAJOR ASSAULT	301	159	↓47.2
COMMON ASSAULT	539	424	↓21.3
ROBBERY	147	106	↓27.9
BREAK & ENTER	1,737	1,219	↓29.8
THEFT	5,727	3,709	↓35.2
TOTAL CRIMINAL CODE**	12,047	7,869	↓34.7
DRUG OFFENCES	137	101	↓26.3
TOTAL OFFENCES***	12,202	8,036	↓34.1

* Based on a 1991 population of 768,702 and a 1996 population of 851,593.
** Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
*** Total includes other federal statutes (not shown in table).

14 Population figures that have been used to calculate crime rates differ slightly from the census figures in Table 1. Crime rates for 1991 are based on population figures taken directly from the municipality; those for 1996 are post-censal population estimates based on 1991 census boundaries.

- In 1996, a total of 18,560 persons (12,967 adults and 5,593 youth) were charged with a criminal offence, down 39.3% from 1991 (30,570). For those two years, the breakdown is the same:
    - 70% were adults; and
    - 30% were young offenders.

Table 3 compares the crime rates in 1991 and 1996. The crime rate (per 100,000 population) changed significantly in Calgary between 1991 and 1996. The overall crime rate (total offences) dropped by 34% within that time period.

- The rate for all major offence categories (with appreciable volume) dropped by at least 21%. Theft, a high frequency incident, showed a significant decrease (35.2%) between 1991 and 1996.

COURTS PROFILE

Adult Courts

Through a process of collaboration with provincial and territorial government departments responsible for adult criminal courts, the Adult Criminal Court Survey (ACCS) at the Canadian Centre for Justice Statistics collects data on *Criminal Code* and other federal statute charges. The individuals that proceed to adult criminal court involve adults 18 years of age and older, companies, and youth that are transferred from youth court.

Currently, the ACCS represents approximately 80% of the national adult criminal court caseload. Note that at this time, superior courts do not report to the survey. This has implications for federal corrections because typically, more serious offenders are tried in superior court and if convicted, are more likely to receive a prison term in a federal penitentiary. ACCS reports, therefore, underestimate the number of prison sentences two years and over.

For a number of reasons, drawing direct comparisons between crime and court information is not feasible. Some of the reasons relate to differences in the way incidents or cases are counted by each survey. For example, in recording police incidents that are cleared by charge and proceed to court, the ACCS treats violent crime in the same way as non-violent crime.

"Case" is the basis for presenting adult criminal court counts in this profile. A case is one or more charges against an accused person or corporation, where the charges are disposed of in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most serious in the case through a rank ordering based first on seriousness of disposition (convictions being the most serious), second on offence severity (using a scale that ranks approximately 90 offences), and finally on sentence severity (used if there are multiple convictions).

The Alberta Attorney General handles the administration of court services. The adult provincial criminal courts identified for the city of Calgary are: Calgary, Calgary Traffic Court, Airdrie, and Cochrane.

- In 1996/97, a total of 16,361 adult criminal court cases were heard in Calgary with 9,212 (56.3%) resulting in a guilty finding.

Of the adults convicted in 1996/97:

- 2,459 (26.7%) were sentenced to a term of under two years (provincial prison);
- 134 (1.5%) were sentenced to a term of two years or more (federal prison);
- 12 (0.1%) were sentenced to a prison term of unknown length; and
- 6,607 (71.7%) received another kind of sentence.

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (2,868) involved a charge of theft, with 2,061 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of theft, 547 were sentenced to a prison term of under two years, 7 to a term of two years or more, 1 to a term of unknown length, and 1,506 received another kind of sentence (such as, probation, fine, restitution, other, or unknown).

Table 4: Selected Adult Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Calgary, Alberta[15]

ADULT CRIMINAL COURTS	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	PRISON UNDER 2 YR	PRISON 2 YR OR MORE	OTHER SENT***
HOMICIDE & RELATED	15	0	0	0	0
ATTEMPTED MURDER	7	0	0	0	0
SEX OFFENCES	248	69	29	22	18
MAJOR ASSAULT	716	238	102	7	128
COMMON ASSAULT	1,858	768	161	1	606
ROBBERY	178	68	22	42	4
BREAK & ENTER	448	226	144	15	66
THEFT	2,868	2,061	547	7	1,506
TOTAL CRIMINAL CODE*	14,774	8,406	2,340	111	5,944
DRUG OFFENCES	829	445	93	23	329
TOTAL OFFENCES**	16,361	9,212	2,459	134	6,607

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).
*** Prison sentences of unknown length are excluded from this table. Other sentence includes probation, fine, restitution, other, and sentence unknown.

15 Canadian Centre for Justice Statistics, Adult Criminal Court Survey, Custom Data Run (1996/97), Statistics Canada. Data for 1991/92 are not available.

Youth Courts

For several years, the Canadian Centre for Justice Statistics has collected data on *Criminal Code* and other federal statute charges heard by youth courts across Canada. Today, the Youth Court Survey (YCS) represents 100% of the national youth court caseload for youth aged 12 to 17.

The YCS uses "case" as the basis for reporting youth criminal court counts. A case is one or more charges against a youth where the charges are first presented in the same court on the same date. Offence type is determined according to the most significant charge in the case through a rank ordering based first on the decision of the court (transfer to adult court, and guilty finding being the two most serious), second on nature of the offence (violent charges being the most serious), and finally on seriousness of disposition (secure custody being the most serious).

Administration of youth court services in Alberta is the responsibility of the Department of Justice. The young offender court locations reported here are: Calgary, Beiseker, Cochrane, and Airdrie.

Young offender courts hear a large volume of cases. In 1996/97, a total of 4,899 cases were heard in Calgary, down 19.6% from 1991/92. The proportion of cases resulting in a conviction, however, increased from 64.7% in 1991/92 to 69.9% in 1996/97.

Table 5a: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1991/92, Calgary, Alberta[16]

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	2	2	2	0	0
ATTEMPTED MURDER	1	1	1	0	0
SEX OFFENCES	52	31	5	4	22
MAJOR ASSAULT	263	136	16	12	108
COMMON ASSAULT	346	218	5	7	206
ROBBERY	155	89	23	13	53
BREAK & ENTER	598	380	67	37	276
THEFT	1,558	1,087	46	47	994
TOTAL CRIMINAL CODE*	5,244	3,319	289	212	2,818
DRUG OFFENCES	78	52	3	4	45
TOTAL OFFENCES**	6,093	3,943	326	246	3,371

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

16 Canadian Centre for Justice Statistics, Youth Court Survey, Custom Data Run (1991/92 and 1996/97), Statistics Canada.

Of the youth convicted in 1996/97:

- 386 (11.3%) were sentenced to secure custody;
- 362 (10.6%) were sentenced to open custody; and
- 2,674 (78.1%) received a non-custodial sentence.

- In 1996/97, the single largest number of cases heard (1,059) involved a charge of theft, with 723 cases producing a guilty verdict. Of those found guilty of theft, 46 were sentenced to secure custody, 56 to open custody, and 621 received a non-custodial sentence (such as, probation, fine, compensation, pay purchaser, compensation in kind, community service order, absolute discharge, or other).

- According to Tables 5a and 5b, in 1996/97 fewer cases were heard and there were fewer convictions, but more youth were sentenced to secure and open custody.

Table 5b: Selected Youth Criminal Court Cases by Offence and Outcome, 1996/97, Calgary, Alberta

PROVINCIAL COURT	CASES HEARD	CONVIC-TIONS	SECURE CUSTODY	OPEN CUSTODY	OTHER SENT
HOMICIDE & RELATED	2	2	1	1	0
ATTEMPTED MURDER	2	0	0	0	0
SEX OFFENCES	53	33	6	5	22
MAJOR ASSAULT	198	113	19	11	83
COMMON ASSAULT	422	267	26	21	220
ROBBERY	157	91	23	25	43
BREAK & ENTER	338	234	27	40	167
THEFT	1,059	723	46	56	621
TOTAL CRIMINAL CODE*	3,898	2,597	304	275	2,018
DRUG OFFENCES	84	51	1	6	44
TOTAL OFFENCES**	4,899	3,422	386	362	2,674

* Total includes other Criminal Code offences (not shown in table).
** Total includes other federal statutes (not shown in table).

CORRECTIONS PROFILE

The correctional services sector is the final point in the criminal justice process and its caseload is influenced by policing and courts activity. Five primary responsibilities fall under the jurisdiction of adult correctional services in Canada: custodial remands, custodial sentences, supervised probation, conditional release, and parole.

Provinces have exclusive responsibility for community and custodial services for young offenders, and for adult offenders sentenced to incarceration for an aggregate term of less

than two years. The *Criminal Code* stipulates that the Correctional Service of Canada is responsible for those sentenced to a prison term of two years or more. However, federally sentenced offenders are typically held in a provincial facility while awaiting trial and sentence.

Exchange of Service Agreements (ESA) provide for the transfer of services for offenders between the federal government and most provinces. These agreements permit selected federal offenders to serve sentences in provincial facilities and vice versa. Negotiated agreements may also provide for efficient delivery of parole supervision, community assessments, health, psychiatric, and educational services. Such federal agreements exist with all but two provinces - Prince Edward Island and Ontario.

Table 6: Federal/Provincial Corrections Distribution, 1991 and 1996, Canada[17]

	1991	1996
Correctional Facilities		
Provincial and Territorial	162	148
Federal*	53	64
Federal Parole Offices	68	69
Staff		
Provincial and Territorial	16,061	15,749
Federal	10,863	11,926
Incarceration Count (Average Daily)**		
Provincial and Territorial	18,940	20,023
Federal	11,783	14,143
Community Supervision Count (March 31)		
Provincial and Territorial Probation	82,796	99,220
Provincial and Territorial Parole	2,822	3,146
Federal Day Parole	1,841	1,212
Federal Full Parole	4,468	4,987
Federal Statutory Release	2,520	2,727
Other***	578	385

* Includes 41 (49 in 1996) correctional institutions and 12 (15 in 1996) community correctional centres.

** Excludes inmates temporarily not in custody at the time of the count.

*** Includes incarcerated offenders on temporary absences, those awaiting trial, and escapees. Also includes provincial inmates on day and full parole supervised by the Correctional Service of Canada in areas without provincial offices. Excludes temporary detainees and deported inmates.

17 Solicitor General Canada. (1992 and 1997 Editions). *Basic Facts About Corrections in Canada*, Ottawa, Ontario. Incarceration and community supervision counts, as well as number of provincial facilities, are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1990/91, 1995/96, and 1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

The authority to grant parole is provided by the federal *Corrections and Conditional Release Act* and respective provincial and territorial legislation. Quebec, Ontario, and British Columbia operate parole boards that have jurisdiction over all offenders in their respective institutions. The National Parole Board has the authority to grant, deny, terminate, or revoke parole for federal inmates, and for provincial inmates in provinces and territories where no provincial board exists.

Supervision of the planned and gradual release of inmates back into the community through conditional release mechanisms is administered by both the federal and provincial/territorial correctional systems. The mechanisms for conditional release are: temporary absence, day parole, full parole, and statutory release. The monitoring and supervision of provincial parolees belongs to the Correctional Service of Canada, and to provincial correctional services in those provinces where provincial parole boards exist. Table 6 outlines the distribution of services.

Because arrangements for the delivery of custodial services vary across Canada, the characteristics of custodial populations differ across jurisdictions. As indicated in Table 6, at any one time, there are about 10 provincial inmates for every 6 federal inmates. Additionally, there are major differences between federal and provincial correctional system admission counts.

- During 1991/92 in Canada, there were 243,747 admissions to provincial/territorial custody and 5,344 warrant of committal admissions to federal custody (excludes transfers or revocations of parole or statutory release).[18]

- During 1996/97 in Canada, there were 225,462 admissions to provincial/territorial custody and 4,569 warrant of committal admissions to federal custody.

Differences between provincial and federal custodial sentences can be observed as well. In 1991/92, the average aggregate sentence length on admission for provincial offenders was 1 month versus 45 months for federal offenders (excludes those persons serving life sentences), or a sentence length ratio of 1 to 45. In 1996/97, the ratio was 1 to 43.

The Canadian Centre for Justice Statistics conducts national surveys in the corrections area. Since the mid-1980's, the Adult and Youth Key Indicator Surveys have provided time series data useful for trend analysis on correctional admissions to custody and supervised probation. As of March 1996, the Youth Custody and Community Services (YCCS) Survey has collected data on youth serving custody and community service dispositions. The Adult Corrections Survey (ACS) collects aggregate caseload and case characteristics data for custodial and non-custodial correctional services at both the federal and provincial/territorial levels.

Note that youth and adult corrections figures reported here are not taken from CCJS surveys. These surveys do not yet serve as a sub-provincial data source. Provincial corrections figures reported here are taken from the province and, therefore, are not comparable with those reported for other Canadian communities.

---

18 Figures are taken from Canadian Centre for Justice Statistics. (1996/97). *Adult Correctional Services in Canada*, (Cat. No. 85-211-XPE), Statistics Canada, Ministry of Industry, Ottawa, Ontario.

Provincial/Territorial Adult Corrections

In Alberta, Correctional Services Division, Department of the Solicitor General, is responsible for adult offenders sentenced to two years less a day, and for the supervision of probation orders where supervision is a condition of probation.

Adult provincial facilities in the Calgary area include:

- Bow River Correctional Centre (minimum security);
- Calgary Correctional Centre (medium security); and
- Calgary Remand Centre (maximum security).

- On March 31, 1996, there were 719 adults under custodial supervision in the Calgary area including:[19]
  - 631 adults (87.8%) serving a prison term of two years less a day; and
  - 88 adults (12.2%) in custody under remand.

- On March 31, 1996, there were 2,731 adults serving a community sentence in the Calgary area including:[20]
  - 1,936 adults (70.9%) on probation (supervised);
  - 71 adults (2.6%) on temporary absence (supervised);
  - 313 adults (11.5%) on pre-trial release (supervised);
  - 40 adults (1.5%) on a fine option program (supervised);
  - 301 adults (11%) on pre-institutional fine option (non-supervised);
  - 18 adults (0.7%) on a community service order (non-supervised);
  - 33 adults (1.2%) on a restitution order (non-supervised);
  - 11 adults (0.4%) receiving treatment (non-supervised); and
  - 8 adults (0.3%) fulfilling other conditions (non-supervised).

Youth Corrections

In Alberta, sentenced young offenders are under the jurisdiction of the Correctional Services Division, Department of Solicitor General, which is responsible for the operation and administration of custodial facilities and community-based programs. The youth correctional facility in the Calgary area is the Calgary Young Offender Centre.

- On March 31, 1996, there were 183 young offenders under custodial supervision in the Calgary Young Offender Centre including:

---

19 Adult and youth provincial custody figures are provided by Correctional Services Division. (March 31, 1996). Alberta Justice, Edmonton, Alberta. Figures include adults imprisoned in provincial facilities under an Exchange of Service Agreement.

20 Adult and youth provincial supervision figures are provided by Community Corrections. (March 31, 1996). Alberta Justice, Edmonton, Alberta.

- 160 youth (87.4%) under secure custody;
- 14 youth (7.7%) under open custody; and
- 9 youth (4.9%) in custody under remand.

- On March 31, 1996, there were 136 young offenders serving a community sentence in the Calgary area including:

  - 110 youth (80.9%) on probation (supervised);
  - 1 youth (0.7%) on a pre-trial or peace bond (supervised);
  - 11 youth (8.1%) on a community service order (non-supervised);
  - 3 youth (2.2%) on pre-institutional fine option (non-supervised); and
  - 11 youth (8.1%) on an alternative measures program (non-supervised).

Federal Custodial Services

There are no federal facilities located in Calgary. The nearest federal facilities are Drumheller (medium security) and Bowden (medium/minimum security).

Federal Community Supervision Services

Federal parole services in Alberta are provided by the Correctional Service of Canada and include the supervision of conditionally released federal offenders on day parole, full parole, and statutory release as well as the preparation of community assessments for release planning. The Calgary office is the headquarters for the Southern Alberta District Parole Office which oversees the Lethbridge, Medicine Hat, and Drumheller areas. In 1997/98, parole services in the Calgary area were supplied by the Calgary District Parole Office.

- In 1997/98, the actual operating expenditure for the Calgary District Parole Office was $3,419,621.[21]

On March 31, 1996, there were 351 federal offenders under supervision by the Calgary District Parole Office. This number included:[22]

- 34 offenders (9.7%) on day parole;
- 189 offenders (53.8%) on full parole;
- 87 offenders (24.8%) on statutory release; and
- 4 offenders (1.1%) on other release status.

---

21 Federal custody and supervision expenditures are provided by Comptroller's Branch, Corporate Services. (1997/98). Annual Cost of Maintaining Offender Exercise, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Excludes CORCAN revolving fund expenditures.

22 Performance Assurance Sector. (March 31, 1996). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. "Other release status" includes offenders who are unlawfully at large and those who are temporarily detained.

Federal Supervision Population Caseload and Characteristics

It is informative to continually monitor the characteristics of offenders under supervision. For these purposes, detailed caseload and profile information is available on federal offenders currently under supervision.[23]

On March 31, 1999, there were 357 offenders under supervision by the Calgary District Parole Office.[24]

a) demographic characteristics

- 94.4% of parolees were male and 5.6% were female;
- the average age of parolees was 35.9 years;
- 13.4% were under age 25, 86.6% were age 25 or older;
- 86.3% were under age 50, 13.7% were age 50 or older; and
- 72.3% of parolees were Caucasian, 10.3% were Aboriginal, 8.9% were Asian, 4.2% were Black, and 4.2% were of another race.

b) sentence characteristics

- 52.1% of parolees were serving an aggregate sentence of under 4 years;
- 41.4% were serving between 4 and 10 years; and
- 6.4% were serving a sentence of 10 years or more (excluding life sentences).

Community-Based Federal Reintegration Activities

In order to assist offenders with safe reintegration into the community following a term of incarceration, the Correctional Service of Canada contracts a broad range of post-release services. The following program information relates to offenders under federal supervision in the Calgary district during the 1996/97 fiscal year:[25]

a) community residential facilities

- Contracts with community residential facilities yielded 15,697 offender bed-days. The federal expenditure was $126,601, with an additional accommodation expense of $638,734. The cost per bed used was approximately $41.

b) maintenance allowance

---

23 Performance Assurance Sector. (March 31, 1999). *Offender Management System*, Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario. Total number of offenders under supervision includes those who are unlawfully at large and temporarily detained.

24 Since 1996, there have been changes to the offices included in the Calgary area, making year to year comparisons unreliable.

25 Community Program Resource Database. (1996/97). Correctional Service of Canada, Ottawa, Ontario.

- Contracts incurred under the expenditure for maintenance allowance for offenders totalled $21,269 and covered 5,701 days.

c) community assessment and parole supervision

- Community assessments were completed for 279 cases (6 women, 273 men) at a cost of $45,756.

- Parolee supervision was provided for a total of 684 months. The total expenditure was $99,180.

- Eight offenders (all males) were supervised on weekday unescorted temporary absences at a cost of $1,008.

d) psychological and psychiatric counselling programs

- Psychological and psychiatric counselling services were provided at a cost of $50,618.

- Counselling for sex offenders was contracted at a cost of $50,557.

e) other programs

- Substance abuse programs were delivered at a cost of $77,073.

SUMMARY

Calgary, a city with a 1996 population of 821,630 inhabitants, has within its immediate vicinity three adult provincial facilities and one youth correctional facility. Police and court information reveal that in 1996 in Calgary, 12,967 adults and 5,593 youth were charged with a criminal offence. After charges are laid, there is a considerable drop-off in the number of adults and youth who are then convicted, and when convicted, given a custodial sentence by the court. For example, in Calgary, of 9,212 adults convicted in 1996/97, 26.7% were sentenced to a term of provincial incarceration and only 1.5% were sentenced to a federal prison term. The pattern for youth is similar. Of 3,422 youth convicted in 1996/97, only 11.3% received secure custody.

Based on a comparison of social indicators for 1991 and 1996 including age composition of the population, incidence of low-income families, and unemployment rate, one would expect that overall criminal activity in Calgary would not increase. More specifically, in 1996 the number of 18-24 year olds (at highest risk for criminal activity) declined by 2.4% and the unemployment rate decreased 1.4 percentage points or 17.5%. On the other hand, an overall population increase of 9% and a slight decrease in household income are indicators that combine with others to make up the climate within which to examine crime. In fact, the crime rate in Calgary decreased by 34.1% between 1991 and 1996. The number of youth charged dropped by 39%, but there were a greater number of youth sentenced to secure and open custody. External factors also affect the ability of the system to respond to crime. Variables such as legislative amendments and changes in sentencing practices and criminal justice policies have the potential to influence reported crime and corrections figures.

Profil des collectivités 1996

Calgary (Alberta)

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire ou pour toutes autres copies supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Remerciements

La Direction de la recherche aimerait remercier Candace Brookbank pour la création des 27 profils communautaires, Cindy Lee Olah pour l'entrée des données démographiques et des services correctionnels fédéraux, Roberta Sinclair et Colleen Dell pour la description des programmes communautaires fédéraux de réinsertion sociale et Cathy Delnef pour la préparation des documents en français. Ce projet n'aurait pas vu le jour sans la coopération et la bonne volonté de plusieurs personnes oeuvrant dans différents ministères gouvernementaux qui ont fourni des données, des renseignements précis et de la rétroaction sur les rapports.

Table des matières

Introduction 1

Profil démographique et social 2
Tableau 1 : ..... Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996 3

Profil économique 3

Profil criminel 4
Tableau 2 : ..... Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996 6
Tableau 3 : ..... Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996 7

Profil des tribunaux 8
Tribunaux pour adultes 8
Tableau 4 : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adulte
Tribunaux de la jeunesse 9
Tableau 5a : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991 et 1992 10
Tableau 5b : Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996 et 1997 11

Profil des services correctionnels 12
Tableau 6 : Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada 13
Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires 15
Services correctionnels pour les jeunes 15
Services de détention fédéraux 16
Services fédéraux de surveillance dans la collectivité 16
Nombre de cas et de caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité 17
Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale 17

Résumé 19

Calgary (Alberta)

Direction de la recherche
Service correctionnel du Canada

Introduction

Cette étude offre un profil des renseignements démographiques, sociaux, économiques, criminels, judiciaires et correctionnels pour la ville de Calgary. Ce profil a pour objet de démontrer l'utilité des données de criminalité et de recensement dans la collectivité aux fins de la circulation de l'information pour la justice pénale et l'urbanisme. Lorsque c'est possible, nous utiliserons les renseignements criminels qui se rapportent à la période de recensement appropriée, 1991 et 1996 dans ce cas-ci[1]. Nous présentons aussi les données décrivant une région-cible géographique, plus précisément une Région métropolitaine de recensement (RMR) ou, pour les régions moins peuplées, une Agglomération de recensement (AR). Tous les indicateurs démographiques et sociaux respectent les limites de la RMR ou de l'AR[2]. Si les renseignements de la justice pénale ne concordent pas avec les régions-cibles définies, il y aura une note à cet effet.

Les sources de données pour chaque secteur du domaine judiciaire offrent des dénombrements ayant fait l'objet d'un regroupement minutieux, mais elles ne peuvent simplement pas définir le champ de l'enquête en termes de régions-cibles géographiques avec une certaine précision. Cette situation s'explique entre autres par le fait que les régions de juridiction responsables des activités des services policiers et les emplacements des tribunaux régissant ces régions ne concordent pas. En termes pratiques, cela signifie que plusieurs services de police peuvent se rapporter à un seul emplacement de tribunal et que d'autres peuvent se rapporter à plusieurs emplacements de tribunaux. Les activités des services policiers et des tribunaux rapportés dans une RMR sont évidemment des estimations approximatives des plus représentatives.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) constitue le point d'intérêt d'une initiative fédérale, provinciale et territoriale consacrée à la production de données statistiques d'envergure nationale et de renseignements sur le système judiciaire au Canada. L'analyse des données de criminalité et de tribunaux présentée dans ce document devrait tenir compte des

---

[1] En raison de la disponibilité, il est parfois nécessaire de donner certains renseignements pour d'autres périodes (p. ex., 1990 et 1995).

[2] Statistique Canada définit une RMR comme un grand noyau urbain (population d'au moins 100 000 habitants) avec les régions urbaines ou rurales adjacentes qui montrent un haut degré d'intégration économique et sociale. Les régions couvertes par les services de police peuvent se révéler différentes dans leur mélange de populations urbaines et suburbaines, ce qui rend difficile la comparaison des taux de criminalité relevés par les différents services de police. Ce problème peut être résolu en analysant le taux de criminalité de la RMR en entier. Habituellement, plus d'un service de police est responsable de l'application de la loi dans une RMR. Le terme AR s'applique aux municipalités (tel que déterminé par la législation provinciale) ou à leur équivalent (p. ex., les réserves indiennes ou les territoires non organisés). Pour Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique, ce terme décrit aussi les régions géographiques qui ont été créées par Statistique Canada en collaboration avec les provinces en tant qu'équivalents de municipalités pour la dissémination de données statistiques.

différences entre les règles de recensement de l'enquête du CCSJ qui entravent à la réalisation de comparaisons dans l'ensemble des secteurs judiciaires. Au cours de la production des données multidimensionnelles, des incohérences surviennent inévitablement sur le plan de la portée, du champ d'enquête, des périodes de référence, des retards et de la géographie. De concert avec la présentation des données, les prochaines sections déterminent, en des termes généraux, la portée et le champ d'enquête pour chaque source de données.

Profil démographique et social

La RMR de Calgary englobe les zones urbaines de Calgary, Airdre, Cochrane et Crossfield[3]. En 1996, Calgary était sixième au rang des plus grandes zones urbaines au Canada après Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa et Edmonton.

En criminologie, on exprime souvent le nombre d'infractions criminelles reportées dans une collectivité selon trois facteurs : 1) la taille de la population en question, 2) la proportion de la population dans chaque groupe d'âge et 3) le nombre d'infractions criminelles par personne pour chaque groupe d'âge[4].

- Entre 1991 et 1996, la population de Calgary a augmenté de façon constante pour atteindre 821 630 habitants en 1996, soit une augmentation de 67 595 ou de 9 % depuis 1991.

- Entre 1991 et 1996, la population a augmenté et le taux de criminalité diminué, passant de 12 202 à 8 036 infractions par tranche de 100 000 habitants (voir le Tableau 3).

- La proportion de la population dans les groupes d'âge de 12 à 17 ans et de 18 à 24 ans, soit historiquement les groupes d'âge représentant un risque d'implication criminelle élevé, a baissé de 2,7 % entre 1991 et 1996. La population dans le groupe d'âge de 18 à 24 ans, probablement le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle, a diminué de 2,4 % (voir le Tableau 1)[5].

- Le vieillissement graduel de la population et le déclin correspondant des personnes de 18 à 24 ans, tant en nombres absolus qu'en termes de proportion, pourraient à eux seuls expliquer la diminution du taux de criminalité en 1996 (voir le Tableau 3).

---

[3] Statistique Canada, *GéoSuite*, CD-ROM du recensement de 1996, n° de catalogue 92F008, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[4] SAGI, Philip C. et WELLFORD, Charles F. «Age Composition and Patterns of Change in Criminal Statistics», *Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science*, vol. 59, 1968, n° 1.

[5] Selon des études, les jeunes seraient plus susceptibles de poser un acte criminel; la fréquence des infractions atteint des sommets au cours de l'adolescence pour ensuite redescendre au cours de la vingtaine. Voir Gottfredson et Hirschi, 1990, *A General Theory of Crime*, Stanford University Press, Stanford (Californie).

Tableau 1
Répartition de la population selon différents groupes d'âge, 1991 et 1996, Calgary[6]

	1991		1996		1991-1996
Groupes d'âge	**Population**	**Pourcentage du total**	**Population**	**Pourcentage du total**	**Pourcentage du changement**
Moins de 12	137 780	18,3	142 275	17,3	↑3,3
12 à 17	56 440	7,5	66 270	8,1	↑17,4
18 à 24	80 710	10,7	78 775	9,6	↓2,4
25 à 34	159 435	21,1	145 350	17,7	↓8,8
35 à 44	132 995	17,6	158 445	19,3	↑19,1
45 à 54	74 150	9,8	100 565	12,2	↑35,6
55 ou plus	112 525	14,9	129 940	15,8	↑15,5
Total*	**754 035**	**100,0**	**821 630**	**100,0**	**↑9,0**
Âge médian**	**31,6**		**33,7**		**↑6,6**

* Les totaux ne sont pas exacts en raison de l'arrondissement aléatoire; Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, édition définitive, 1996, n° de catalogue 92-351, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

** La médiane est la valeur moyenne lorsque toutes les valeurs sont disposées de la plus petite à la plus grande.

Profil économique

Les conditions économiques, comme le chômage et l'inflation, peuvent avoir une incidence sur le taux de criminalité de nos collectivités, particulièrement pour les crimes contre les biens[7]. Les renseignements suivants décrivent les différents aspects de la population de Calgary :

- En 1996, Calgary comptait 31 260 chômeurs et un taux de chômage de 6,6 %, alors qu'en 1991, le nombre de chômeurs s'élevait à 35 185 pour un taux de 8 %. La réduction du nombre de chômeurs en 1996 peut avoir eu une incidence sur le taux de criminalité inférieur entre 1991 et 1996 (voir le Tableau 3)[8].

---

[6] Population par année d'âge (111), indiquant le sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (100 % des données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, n° de catalogue 93F0020XCB96004, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[7] Les études classiques comprennent Kenneth L. Avio et C. Scott Clark *Property Crime in Canada: An Econometric Study*, 1976, Conseil économique de l'Ontario, Toronto; et James Alan Fox *Forecasting Crime Data*, 1978, D.C. Heath and Company, Toronto.

[8] Population de 15 ans ou plus par groupes d'âge (17) et par état civil (6), indiquant la participation au marché du travail (8) et le sexe (3), pour le Canada, les provinces et les territoires; recensements et régions métropolitaines de recensement de 1981-1996, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des données-échantillons), Statistique Canada, Édition complète de la série Le pays sur CD-ROM, 1998, *op. cit.* Voir également Statistique Canada, CD-ROM de la *Revue chronologique de la population active*, 1998, n° de catalogue 71F0004, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1995, le revenu familial moyen était de 56 829 $. Ce qui est légèrement inférieur au revenu moyen de 1990 qui était de 58 784 $. En 1995, la répartition des familles à faible revenu était la suivante :

    - 17,9 % des familles gagnaient un revenu inférieur à 20 000 $;
    - 30,2 % des familles gagnaient moins de 30 000 $[9].

- En 1996, 13,2 % des familles recensées étaient monoparentales comparativement à 12,8 % en 1991[10].

- En 1996, 127 555 personnes (16 %) de Calgary faisaient partie d'une minorité visible, représentant près de 4 % de la population totale des groupes minoritaires visibles au Canada[11]. Très peu de personnes faisant partie de ces minorités visibles ont comparu devant le système de justice pénale dans le passé.

- En 1996, 78 485 personnes (9,8 %) déclaraient parler une langue autre que le français ou l'anglais à la maison[12]. Une aptitude fonctionnelle dans l'une des langues officielles au Canada est l'une des exigences d'une participation efficace à la population active.

En général, une comparaison des indicateurs économiques de 1991 et de 1996 semble indiquer que l'économie de Calgary a connu un léger déclin en 1996; par conséquent, l'économie n'aurait pas été responsable de la baisse du taux de criminalité.

Profil criminel

Le système canadien de justice pénale est administré par quatre composantes en interrelation, à savoir la police, la partie plaignante, les tribunaux et les services correctionnels. Bien que le gouvernement fédéral ait le pouvoir de légiférer dans le domaine des procédures et du droit criminel, la responsabilité de l'administration de la justice relève des gouvernements provinciaux.

---

[9] Ménages ordinaires par type et par taille (12), revenus des ménages (22) en dollars constants (1995), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1990 et de 1995 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[10] Recensement des familles vivant en ménage ordinaire par groupes d'âge du plus jeune enfant jamais marié qui vit à la maison (10), indiquant la structure familiale (7), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[11] Population totale, par population des groupes minoritaires visibles (14) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

[12] HomeLang.ivt : Langue parlée à la maison (122) : Nombre de répondants par type de réponse (2) et par sexe (3), pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions métropolitaines de recensement, recensements de 1991 et de 1996 (20 % des échantillons de données), Statistique Canada, Édition complète de la série *Le pays sur CD-ROM*, 1998, *op. cit.*

Depuis 1962, les services de police du Canada ont signalé des incidents de nature criminelle qui sont portés à leur attention dans la *Déclaration uniforme de la criminalité* (DUC) du Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. Aujourd'hui, la DUC couvre presque tous les incidents au niveau national impliquant des adultes et des jeunes. Veuillez noter que les statistiques criminelles n'englobent pas les infractions au Code de la route. De plus, depuis 1992, les données sur les incidents relatifs aux règlements municipaux ne sont pas disponibles et depuis 1995, celles sur les incidents relatifs aux lois provinciales ne sont pas disponibles. Les données de 1991 ont donc été ajustées en conséquence pour permettre une comparaison avec les chiffres de 1996.

Le terme « incident » est la base pour compter les crimes déclarés. Le compte est fait en fonction de l'infraction la plus grave lors d'un événement. Lors de la détermination de l'infraction la plus grave, les infractions avec violence ont préséance sur les infractions sans violence. À l'intérieur de ces deux catégories, les infractions sont ensuite réparties selon la peine maximale prévue par le *Code criminel*. De plus, la DUC classe les incidents à caractère violent différemment des autres types de crimes. Pour les crimes avec violence, on compte un incident pour chaque victime d'un événement, alors que pour les crimes sans violence, on compte un incident pour chaque événement individuel.

Cette section examine des crimes signalés en 1991 et en 1996 au sein de la RMR de Calgary par le Service de police municipal de Calgary et cinq détachements de la Gendarmerie royale du Canada, dont les détachements Airdrie et de Cochrane et les détachements ruraux de Beiseker, de Cochrane et de Airdrie.

Le Tableau 2 indique le nombre d'infractions réelles (les infractions « réelles » étant des infractions rapportées moins celles jugées sans fondement après enquête) et de personnes inculpées (adultes et jeunes), classées selon un nombre choisi de catégories d'infractions (infractions les plus susceptibles d'entraîner une peine d'emprisonnement).

- En 1996, on a dénombré 68 438 infractions réelles, soit une diminution de 27 % depuis 1991.

- En 1996, on a signalé 67 016 infractions au *Code criminel du Canada*; infractions généralement considérées comme étant les plus graves. Ceci représente une baisse de 27,6 % depuis 1991. Voici les répartitions des pourcentages globaux pour les catégories d'infractions majeures en 1996 :

    - Homicide et infractions connexes – 0,02 %
    - Infractions sexuelles – 1 %
    - Voies de fait graves – 2,1 %
    - Voies de fait simples – 5,6 %
    - Vol qualifié – 1,4 %
    - Introduction par effraction – 16,1 %
    - Vol – 49 %
    - Infractions en matière de drogue– 1,3 %

- En 1996, 18 560 personnes (12 967 adultes et 5 593 jeunes) ont été inculpées pour une infraction criminelle, soit une baisse de 39,3 % depuis 1991 (30 570). La répartition était la même pour ces deux années :
  - 70 % étaient des adultes;
  - 30 % étaient des jeunes.

Tableau 2
Nombre choisi d'incidents de nature criminelle, 1991 et 1996, Calgary (Alberta)[13]

Infractions	Infractions réelles		Adultes inculpés		Jeunes inculpés	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996
Homicide et Infractions connexes	19	12	16	11	3	0
Tentative de meurtre	7	9	12	3	0	2
Infractions sexuelles	788	656	363	232	66	56
Voies de fait graves	2 309	1 344	1 548	786	386	239
Voies de fait simples	4 145	3 611	2 719	1 889	398	448
Vol qualifié	1 132	900	435	228	265	207
Introduction par effraction	13 349	10 385	1 665	624	1 225	393
Vol	44 026	31 586	5 116	3 217	4 740	2 394
Total selon le *Code criminel**	**92 608**	**67 016**	**20 223**	**12 106**	**9 045**	**5 150**
Infractions en matière de drogue	1 055	863	1 167	726	90	107
Total des infractions**	**93 799**	**68 438**	**21 400**	**12 967**	**9 170**	**5 593**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Le tableau 3 compare les taux de criminalité en 1991 et en 1996 à Calgary. Le taux de criminalité, par tranche de 100 000 habitants, a changé de façon importante. Le taux de criminalité général (le total des infractions) a chuté de 34 % au cours de cette période.

- Le taux de toutes les catégories d'infractions majeures (avec un montant appréciable) a diminué d'au moins 21 %. Entre 1991 et 1996, une baisse importante (35,2 %) a été enregistrée pour la catégorie du vol, une catégorie à incidence élevée.

[13] Centre canadien de la statistique juridique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité*, Totalisations personnalisées, 1991 et 1996, Statistique Canada.

Tableau 3
Taux de criminalité pour certaines infractions, 1991 et 1996, Calgary (Alberta)[14]

Infractions	Taux de criminalité par tranche de 100 000 habitants		Pourcentage du changement
	1991	1996	1991-1996
Homicide et infractions connexes	2	1	↓50,0
Tentative de meurtre	1	1	0,0
Infractions sexuelles	104	77	↓26,0
Voies de fait graves	301	159	↓47,2
Voies de fait simples	539	424	↓21,3
Vol qualifié	147	106	↓27,9
Introduction par effraction	1 737	1 219	↓29,8
Vol	5 727	3 709	↓35,2
Total selon le *Code criminel****	**12 047**	**7 869**	**↓34,7**
Infractions en matière de drogue	137	101	↓26,3
Total des infractions***	**12 202**	**8 036**	**↓34,1**

* Basé sur une population de 768 702 en 1991 et sur une population de 851 593 en 1996.
** Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
*** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des tribunaux

Tribunaux pour adultes

Par le biais d'un processus de collaboration avec des ministères des gouvernementaux provinciaux et territoriaux responsables des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, l'*Enquête sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes* (ETJCA) du Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur des accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant des lois fédérales. Les individus comparaissant devant le tribunal de juridiction criminelle pour adultes sont des personnes de 18 ans ou plus, des entreprises ou des jeunes qui sont transférés du tribunal de la jeunesse.

Actuellement, l'ETJCA représente environ 80 % des cas relevant des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes au plan national. Il est à noter que, en ce moment, les Cours supérieures ne figurent pas dans l'Enquête. Ceci a des répercussions pour les services

[14] Les chiffres sur la population servant à calculer le taux de criminalité diffèrent légèrement des données de recensement qui figurent dans le Tableau 1. Les taux de criminalité de 1991 se fondaient sur les chiffres fournis par la municipalité; ceux de 1996 sont des estimations calculées après le recensement qui se fondent sur les limites du recensement de 1991.

correctionnels fédéraux, puisque typiquement, les délinquants ayant commis des infractions plus graves sont jugés à la Cour supérieure et s'ils sont condamnés, ils sont plus susceptibles de purger une peine d'emprisonnement dans un pénitencier fédéral. Les rapports de l'ETJCA, par conséquent, sous-estiment le nombre de peines d'emprisonnement de deux ans ou plus.

Pour un certain nombre de raisons, il n'est pas possible d'établir de comparaisons directes entre les renseignements de criminalité et de tribunaux. Certaines des raisons ont trait aux différences sur la façon dont les incidents ou les cas sont recensés par chaque enquête. Par exemple, dans le cadre de la consignation des incidents relatifs aux services policiers qui sont classés par mise en accusation et jugés par le tribunal, l'ETJCA traite le crime avec violence de la même façon que le crime sans violence.

Le « cas » est la base qui sert pour la présentation du compte des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans ce profil. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre une personne ou une société et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision la plus grave (la condamnation étant la plus grave), ensuite sur la gravité de l'infraction (en utilisant une échelle qui classe environ 90 infractions) et enfin, sur la gravité de la peine (utilisée s'il y a des condamnations multiples).

En Alberta, le Ministère du Procureur général se charge de l'administration des services judiciaires. Les tribunaux de juridiction criminelle provinciaux pour adultes recensés pour la ville de Calgary sont ceux de : Calgary, Calgary Traffic Court, Airdrie et Cochrane.

- Un total de 16 361 causes relevant du tribunal de juridiction criminelle pour adultes ont été entendues à Calgary en 1996-1997 dont 9 212 (56,3 %) entraînant un verdict de culpabilité.

Des adultes déclarés coupables en 1996-1997 :

  - 2 459 (26,7 %) ont été condamnés à une peine de moins de deux ans (prison provinciale);
  - 134 (1,5 %) ont été condamnés à une peine de deux ans ou plus (prison fédérale);
  - 12 (0,1 %) ont été condamnés à une peine d'une durée inconnue;
  - 6 607 (71,7 %) ont été condamnés à une autre forme de peine.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (2 868) faisait intervenir des inculpations de vol, dont 2 061 causes entraînant un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 547 ont été condamnés à une peine de moins de deux ans, 7 à une peine de deux ans ou plus, 1 à une peine d'une durée inconnue et 1 506 ont été condamnés à une autre forme de peine (comme la probation, l'amende, le dédommagement, d'autres condamnations ou des condamnations inconnues).

Tableau 4
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Calgary (Alberta)[15]

Tribunaux de juridiction criminelle pour adultes	Causes entendues	Nombre de condamnations	Peine de moins de 2 ans	Peine de 2 ans ou plus	Autre peine
Homicides et infractions connexes	15	0	0	0	0
Tentative de meurtre	7	0	0	0	0
Infractions sexuelles	248	69	29	22	18
Voies de fait graves	716	238	102	7	128
Voies de fait simples	1 858	768	161	1	606
Vol qualifié	178	68	22	42	4
Introduction par effraction	448	226	144	15	66
Vol	2 868	2 061	547	7	1 506
Total selon le *Code criminel**	**14 774**	**8 406**	**2 340**	**111**	**5 944**
Infractions en matière de drogue	829	445	93	23	329
Total des infractions**	**16 361**	**9 212**	**2 459**	**134**	**6 607**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).
*** Les peines d'emprisonnement d'une durée inconnue ne font pas partie de ce tableau. Les autres peines comprennent la probation, l'amende, le dédommagement, d'autres condamnations et des peines inconnues.

Tribunaux de la jeunesse

Depuis plusieurs années, le Centre canadien de la statistique juridique recueille des données sur les accusations relevant du *Code criminel* et sur d'autres accusations relevant des lois fédérales qui sont portées devant les tribunaux de la jeunesse partout au Canada. Aujourd'hui, l'*Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse* (ETJ) représente 100 % des cas relevant de ces tribunaux au plan national impliquant des jeunes âgés de 12 à 17 ans.

L'ETJ utilise le « cas » comme base pour signaler le compte des tribunaux de juridiction criminelle pour jeunes. Un cas est constitué de une ou plusieurs accusations portées contre un jeune et dont les accusations sont statuées au même tribunal le même jour. Le type d'infraction est déterminé selon l'infraction principale ou la plus grave du cas en fonction du classement par ordre de grandeur basé tout d'abord sur la décision du tribunal (le transfert au tribunal pour

[15] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*, Totalisations personnalisées, 1996-1997, Statistique Canada. Les données pour 1991-1992 ne sont pas disponibles.

adultes et le verdict de culpabilité étant les deux décisions les plus graves), ensuite sur la nature de l'infraction (les accusations de violence sont considérées les plus graves), et enfin, sur la gravité de la décision (la garde en milieu fermé étant la décision la plus grave).

En Alberta, le Ministère de la Justice se charge de l'administration des services judiciaires pour les jeunes. Les tribunaux de la jeunesse mentionnés ici sont situés à Calgary, Beiseker, Cochrane et Airdrie.

En 1996-1997, un total de 4 899 causes ont été entendues à Calgary, soit une baisse de 19,6 % depuis 1991-1992. Toutefois, en 1996-1997, la proportion de causes entraînant une condamnation a augmenté par rapport à 1991-1992, passant de 64,7 % à 69,9 %.

Tableau 5a
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1991-1992, Calgary (Alberta)[16]

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	2	2	2	0	0
Tentative de meurtre	1	1	1	0	0
Infractions sexuelles	52	31	5	4	22
Voies de fait graves	263	136	16	12	108
Voies de fait simples	346	218	5	7	206
Vol qualifié	155	89	23	13	53
Introduction par effraction	598	380	67	37	276
Vol	1 558	1 087	46	47	994
Total selon le *Code criminel**	**5 244**	**3 319**	**289**	**212**	**2 818**
Infractions en matière de drogue	78	52	3	4	45
Total des infractions**	**6 093**	**3 943**	**326**	**246**	**3 371**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

[16] Centre canadien de la statistique juridique, *Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse*, Totalisations personnalisées, 1991-1992 et 1996-1997, Statistique Canada.

Parmi les jeunes déclarés coupables en 1996-1997 :

- 386 (11,3 %) ont été condamnés à une garde en milieu fermé;
- 362 (10,6 %) ont été condamnés à une garde en milieu ouvert; et
- 2 674 (78,1 %) ont reçu une peine non privative de liberté.

- En 1996-1997, le plus grand nombre de causes entendues (1 059) faisait intervenir des inculpations de vol, dont 723 entraînant un verdict de culpabilité. Parmi ces coupables, 46 ont été condamnés à une garde en milieu fermé, 56 à une garde en milieu ouvert et 621 ont reçu une peine non privative de liberté (comme la probation, l'amende, l'indemnisation, le paiement du prix de l'article, la compensation en nature, l'ordonnance de services communautaires, l'absolution inconditionnelle ou une autre condamnation).

- Selon les Tableaux 5a et 5b, il y a eu moins de causes entendues en 1996-1997 et moins de condamnations, mais il y a eu plus de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé et à une garde en milieu ouvert.

Tableau 5b
Nombre choisi de causes présentées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adolescents, par type d'infraction et par résultat, 1996-1997, Calgary (Alberta)

Tribunal provincial	Causes entendues	Nombre de condamnations	Garde en milieu fermé	Garde en milieu ouvert	Autre peine
Homicide et infractions connexes	2	2	1	1	0
Tentative de meurtre	2	0	0	0	0
Infractions sexuelles	53	33	6	5	22
Voies de fait graves	198	113	19	11	83
Voies de fait simples	422	267	26	21	220
Vol qualifié	157	91	23	25	43
Introduction par effraction	338	234	27	40	167
Vol	1 059	723	46	56	621
Total selon le *Code criminel**	**3 898**	**2 597**	**304**	**275**	**2 018**
Infractions en matière de drogue	84	51	1	6	44
Total des infractions**	**4 899**	**3 422**	**386**	**362**	**2 674**

* Les totaux englobent les autres infractions au *Code criminel* (pas indiquées dans ce tableau).
** Les totaux englobent les autres infractions aux lois fédérales (pas indiquées dans ce tableau).

Profil des services correctionnels

Les services correctionnels représentent la fin du processus de justice pénale et le nombre de cas est influencé par le travail de la police et des tribunaux. Les services correctionnels pour adultes au Canada ont cinq responsabilités principales, soit la détention préventive, la peine d'emprisonnement, la probation sous surveillance, la mise en liberté sous condition et la libération conditionnelle.

Les provinces ont la responsabilité exclusive des services communautaires et privatifs de liberté pour les jeunes contrevenants ainsi que pour les délinquants adultes condamnés à l'incarcération pour une peine totale inférieure à deux ans. Selon le *Code criminel,* le Service correctionnel du Canada assume la responsabilité des délinquants condamnés à des peines d'emprisonnement de deux ans ou plus. Toutefois, les délinquants sous responsabilité fédérale sont habituellement détenus dans un établissement provincial lorsqu'ils sont en attente de leur procès et de leur sentence.

Des Accords d'échange de services (AES) permettent le transfert de services offerts aux délinquants entre le gouvernement fédéral et la plupart des provinces. Aux termes de ces Accords, certains délinquants sous responsabilité fédérale peuvent purger leur peine dans des établissements provinciaux, et vice versa. Des Accords négociés peuvent également assurer une prestation efficace de la surveillance des libérés conditionnels, des enquêtes communautaires, ainsi que des services de santé, de psychiatrie et d'éducation. Des AES ont été conclus avec toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario.

Le pouvoir d'octroyer la libération conditionnelle est prévu par *la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et par les lois provinciales et territoriales respectives. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique possèdent leur propre Commission des libérations conditionnelles qui ont la juridiction sur tous les détenus incarcérés dans leurs établissements respectifs. La Commission nationale des libérations conditionnelles peut octroyer la libération conditionnelle, la refuser, y mettre fin ou la révoquer pour tous les détenus sous responsabilité fédérale et pour les détenus sous responsabilité provinciale dans les provinces et les territoires où il n'existe pas de Commission provinciale.

La surveillance de la mise en liberté planifiée et graduelle des détenus dans la collectivité par le biais de mécanismes de mise en liberté sous condition est administrée à la fois par les systèmes correctionnels fédéral et provinciaux-territoriaux. Ces mécanismes sont les suivants : la permission de sortir, la semi-liberté, la libération conditionnelle totale et la libération d'office. La surveillance des libérés conditionnels sous responsabilité provinciale relève du Service correctionnel du Canada ainsi que des services correctionnels provinciaux dans les provinces où il y a une Commission des libérations conditionnelles. Le Tableau 6 indique la répartition des services.

Comme les arrangements pour la prestation des services de détention varient au Canada, les caractéristiques de la population carcérale diffèrent d'une juridiction à l'autre. Comme l'indique le Tableau 6, il y a en tout temps environ dix détenus sous responsabilité provinciale pour six détenus sous responsabilité fédérale. De plus, il existe des différences importantes dans le nombre d'incarcérations du système correctionnel fédéral et provincial.

Tableau 6
Répartition des services correctionnels fédéraux et provinciaux, 1991 et 1996, Canada[17]

	1991	1996
Établissements correctionnels		
Provinces et territoires	162	148
Secteur fédéral*	53	64
Bureaux de libération conditionnelle – fédéral	68	69
Personnel		
Provinces et territoires	16 061	15 749
Secteur fédéral	10 863	11 926
Compte des détenus incarcérés (moyenne quotidienne)**		
Provinces et territoires	18 940	20 023
Secteur fédéral	11 783	14 143
Compte des détenus sous surveillance communautaire (au 31 mars)		
Probation – provinces et territoires	82 796	99 220
Libération conditionnelle provinciale et territoriale	2 822	3 146
Semi-liberté fédérale	1 841	1 212
Libération conditionnelle totale – secteur fédéral	4 468	4 987
Libération d'office secteur fédéral	2 520	2 727
Autre***	578	385

* Comprend 41 (49 en 1996) établissements correctionnels et 12 (15 en 1996) centres correctionnels communautaires.
** Exclut les détenus qui ne sont temporairement pas sous garde au moment du compte.
*** Comprend les détenus en permission de sortir, ceux qui sont en attente de leur procès et les évadés. Comprend également les détenus sous responsabilité provinciale qui sont en semi-liberté ou en liberté conditionnelle totale surveillée par le Service correctionnel du Canada dans les régions où il n'y a pas de bureau de libération conditionnelle provincial. Exclut les détenus temporaires et les détenus expulsés.

- En 1991-1992, au Canada, il y a eu 243 747 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 5 344 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale (exclut le transfert ou les révocations de la libération conditionnelle ou de la libération d'office)[18].

[17] Solliciteur général du Canada, *Faits et chiffres sur les services correctionnels au Canada*, Éditions de 1992 et de 1997, Ottawa (Ontario). Les données sur l'incarcération, sur la surveillance communautaire et sur le nombre d'établissements provinciaux proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada*, n° de cat. 85-211, 1990-1991, 1995-1996 et 1996-1997, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

[18] Les données proviennent du Centre canadien de la statistique juridique, *Services correctionnels pour adultes au Canada*, 1996-1997, n° de catalogue 85-211, Statistique Canada, Ministère de l'Industrie, Ottawa (Ontario).

- En 1996-1997, au Canada, il y a eu 225 462 admissions à une garde sous responsabilité provinciale ou territoriale et 4 569 admissions sur mandat de dépôt à une garde sous responsabilité fédérale.

On peut également observer des différences entre les peines de placement sous garde provinciales et fédérales. En 1991-1992, pour les détenus sous responsabilité provinciale, la durée moyenne de la peine totale à l'admission était de un mois, pour les détenus sous responsabilité fédérale, elle était de 45 mois pour les délinquants fédéraux (exclut ceux qui purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité) ou un rapport de 1 à 45 pour la durée de la peine. En 1996-1997, ce rapport était de 1 à 43.

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) réalise des enquêtes nationales sur les services correctionnels. Depuis le milieu des années 1980, les *Enquêtes sur les indicateurs clés des services correctionnels pour adultes et pour jeunes contrevenants* fournissent des données chronologiques qui sont utiles pour l'analyse des tendances au niveau des admissions dans les services correctionnels pour le placement sous garde et la probation sous surveillance. Depuis le mois de mars 1996, l'*Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes* (ESCPSGJ) a recueilli des données sur les jeunes contrevenants qui purgent des peines sous garde ou des peines de travaux compensatoires dans la collectivité. L'*Enquête sur les services correctionnels pour adultes* (ESCA) recueille des cas regroupés ainsi que des données sur les caractéristiques des cas pour le compte des services correctionnels de garde et communautaires au niveau fédéral, provincial et territorial.

Il est à noter que les données sur les services correctionnels offerts aux jeunes et aux adultes susmentionnées ne proviennent pas des enquêtes du CCSJ. Ces enquêtes ne tiennent pas encore lieu de source de données sous-provinciales. Les données sur les services correctionnels des provinces proviennent des provinces et, par conséquent, ne se comparent pas aux données rapportées par d'autres collectivités canadiennes.

Services correctionnels pour adultes dans les provinces et les territoires

En Alberta, la Division des services correctionnels, Ministère du Solliciteur général, est responsable des délinquants adultes condamnés à une peine de deux ans moins un jour et de la surveillance des ordonnances de probation lorsque la surveillance est une condition de la probation.

Les établissements provinciaux pour adultes suivants sont situés dans la région de Calgary :

- Bow River Correctional Centre (établissement à sécurité minimale);
- Calgary Correctional Centre (établissement à sécurité moyenne);
- Calgary Remand Centre (établissement à sécurité maximale).

- Le 31 mars 1996, il y avait 719 adultes sous garde surveillée dans la région de Calgary. Ce nombre comprenait[19] :

    - 631 adultes (87,8 %) purgeant une peine de deux ans moins un jour;
    - 88 adultes (12,2 %) en détention préventive.

- Le 31 mars 1996, il y avait 2 731 adultes purgeant une peine communautaire dans la région de Calgary. Ce nombre comprenait[20] :

    - 1 936 adultes (70,9 %) en probation (sous surveillance);
    - 71 adultes (2,6 %) en permission de sortir (sous surveillance);
    - 313 adultes (11,5 %) en mise en liberté préalable au procès (sous surveillance);
    - 40 adultes (1,5 %) sous un programme de solution de rechange à l'amende (sous surveillance);
    - 301 adultes (11 %) sous un programme de solution de rechange avant l'incarcération (sans surveillance);
    - 18 adultes (0,7 %) sous ordonnance de service communautaire (sans surveillance);
    - 33 adultes (1,2 %) sous ordonnance de dédommagement (sans surveillance);
    - 11 adultes (0,4 %) recevant un traitement (sans surveillance);
    - 8 adultes (0,3 %) remplissant d'autres conditions (sans surveillance).

Services correctionnels pour les jeunes

En Alberta, les jeunes contrevenants condamnés relèvent de la compétence de la Division des services correctionnels, Ministère du Solliciteur général, qui est responsable du fonctionnement et de l'administration des établissements de détention et des programmes communautaires. L'établissement correctionnel pour jeunes de Calgary est le *Calgary Young Offender Centre*.

- Le 31 mars 1996, il y avait 183 jeunes contrevenants sous garde surveillée au *Calgary Young Offender Centre*. Ce nombre comprenait :

    - 160 jeunes (87,4 %) sous garde en milieu fermé;
    - 14 jeunes (7,7 %) sous garde en milieu ouvert;
    - 9 jeunes (4,9 %) en détention préventive.

---

[19] Les chiffres se rapportant à la garde des adultes et des jeunes en établissement provincial (31 mars 1996) sont fournis par la Division des services correctionnels, Ministère de la Justice de l'Alberta, Edmonton. Les chiffres englobent les adultes incarcérés dans un établissement provincial en vertu d'un Accord d'échange de services.

[20] Les chiffres se rapportant à la surveillance provinciale des adultes et des jeunes (31 mars 1996) sont fournis par les Services correctionnels communautaires, 31 mars 1996, Ministère de la Justice de l'Alberta, Edmonton.

- Le 31 mars 1996, il y avait 136 jeunes contrevenants purgeant une peine communautaire dans la région de Calgary. Ce nombre comprenait :

    - 110 jeunes (80,9 %) en probation (sous surveillance);
    - 1 jeune (0,7 %) sous ordonnance préalable au procès ou sous ordonnance de garder la paix (sous surveillance);
    - 11 jeunes (8,1 %) sous ordonnance de services communautaires (sans surveillance);
    - 3 jeunes (2,2 %) sous un programme de solution de rechange à l'amende avant l'incarcération (sans surveillance);
    - 11 jeunes (8,1 %) sous un programme de mesures de rechange (sans surveillance).

Services de détention fédéraux

Il n'y a aucun établissement fédéral à Calgary. Les établissements fédéraux les plus près sont ceux de Drumheller (établissement à sécurité moyenne) et de Bowden (établissement sécurité moyenne et minimale).

Services fédéraux de surveillance dans la collectivité

Le Service correctionnel du Canada offre les services de libération conditionnelle en Alberta et ils comportent la surveillance des délinquants sous responsabilité fédérale en semi-liberté, en liberté conditionnelle totale et en liberté d'office ainsi que la préparation des enquêtes communautaires en vue de la planification de la mise en liberté. Le Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Calgary est aussi le siège principal pour le Bureau de district du sud de l'Alberta qui couvre les régions de Lethbridge, Medicine Hat et Drumheller. En 1997-1998, les services de libération conditionnelle pour la région de Calgary étaient offerts par le Bureau sectoriel de Calgary

- En 1997-1998, les dépenses réelles de fonctionnement du Bureau sectoriel de Calgary totalisaient 3 419 621 $[21].

Le 31 mars 1996, il y avait 351 délinquants sous responsabilité fédérale sous la surveillance du Bureau sectoriel de Calgary. Ce nombre comprenait[22] :

- 34 délinquants (9,7 %) en semi-liberté;
- 189 délinquants (53,8 %) en liberté conditionnelle totale;
- 87 délinquants (24,8 %) en liberté d'office ;
- 4 délinquants (1,1 %) sous un autre statut de mise en liberté

---

[21] Les chiffres se rapportant aux dépenses fédérales pour la détention et les services de surveillance sont fournis par la Direction générale du Contrôleur, Services corporatifs, *Coût annuel pour la garde d'un détenu*, 1997-1998, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Exclut les dépenses des fonds renouvelables de CORCAN.

[22] Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1996, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). « Autre statut de mise en liberté » englobe les délinquants illégalement en liberté ou en détention provisoire.

Nombre de cas et caractéristiques des délinquants sous surveillance fédérale dans la collectivité

Il est intéressant de suivre de près les caractéristiques des délinquants placés sous surveillance. On dispose ainsi de renseignements détaillés sur le nombre de cas et le profil des délinquants sous responsabilité fédérale qui font actuellement l'objet d'une surveillance[23].

Le 31 mars 1999, il y avait 357 délinquants sous la surveillance du Bureau sectoriel de Calgary[24].

a) *Caractéristiques démographiques*

- 94,4 % des libérés conditionnels étaient des hommes et 5,6 % étaient des femmes;
- l'âge moyen des libérés conditionnels était de 35,9 ans;
- 13,4 % étaient âgés de moins de 25 ans, 86,6 % étaient âgés de 25 ans ou plus;
- 86,3 % étaient âgés de moins de 50 ans, 13,7 % étaient âgés de 50 ans ou plus;
- 72,3 % des libérés conditionnels étaient de race blanche, 10,3 % étaient des Autochtones, 8,9 % étaient de race asiatique, 4,2 % étaient de race noire et 4,2 % appartenaient à une autre race.

b) Caractéristiques des peines

- 52,1 % des libérés conditionnels purgeaient une peine totale inférieure à 4 ans;
- 41,4 % purgeaient une peine allant de 4 à 10 ans;
- 6,4 % purgeaient une peine de 10 ans et plus (à l'exclusion des peines d'emprisonnement à perpétuité).

Services communautaires fédéraux de réinsertion sociale

Pour aider les délinquants à se réinsérer sans risque dans la collectivité à la suite d'une peine d'emprisonnement, le Service correctionnel du Canada offre en sous-traitance un large éventail de services postlibératoires. Les renseignements suivants se rapportent aux programmes qui concernent les délinquants sous surveillance fédérale dans le district de Calgary au cours de l'exercice 1996-1997[25].

---

[23] Secteur de l'évaluation du rendement, *Système de gestion des détenus*, 31 mars 1999, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario). Le nombre total de délinquants sous surveillance englobe ceux qui sont illégalement en liberté ou en détention provisoire.

[24] Depuis 1996, il y a eu des changements apportés aux bureaux de la région de Calgary. On ne peut donc pas se fier aux comparaisons d'une année à l'autre.

[25] Base de données du Programme des ressources communautaires, 1996-1997, Service correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario).

a) Établissements résidentiels communautaires

- Les contrats négociés avec les établissements résidentiels communautaires pour délinquants ont permis d'offrir 15 697 jours-lits. Les dépenses engagées par les programmes fédéraux étaient de 126 601 $ et les frais d'hébergement supplémentaires étaient de 638 734 $. Le coût par lit utilisé était d'environ 41 $.

b) Indemnité de subsistance

- Les contrats négociés dans le cadre du versement des indemnités de subsistance aux délinquants totalisaient 21 269 $ pour 5 701 jours.

c) Enquête communautaire et surveillance de libération conditionnelle

- Des enquêtes communautaires ont été réalisées pour 279 cas (6 femmes et 273 hommes) au coût de 45 756 $.

- Une surveillance des libérés conditionnels a été exercée pendant 684 mois au coût de 99 180 $.

- Huit délinquants (tous des hommes) ont été surveillés pendant des permissions de sortir sans escorte en semaine au coût de 1 008 $.

d) Programmes de counseling psychologique et psychiatrique

- Les services de counseling psychologique et psychiatrique ont coûté 50 618 $.

- Des services de counseling ont été offerts à contrat aux délinquants sexuels au coût de 50 557 $.

e) Autres programmes et services

- Des programmes de traitement de la toxicomanie ont été offerts au coût de 77 073 $.

Résumé

En 1996, Calgary était une ville qui comptait 821 630 habitants et qui avait trois établissements provinciaux pour adultes et un établissement pour adolescents dans ses environs immédiats. Les renseignements dont disposent la police et les tribunaux révèlent qu'en 1996, à Calgary, 12 967 adultes et 5 593 jeunes ont été accusés d'une infraction criminelle. Une fois ces accusations portées, on constate une baisse considérable du nombre d'adultes et de jeunes reconnus coupables et qui, dans ces cas, sont condamnés à une peine d'emprisonnement par le tribunal. Ainsi, à Calgary, sur les 9 212 adultes reconnus coupables en 1996-1997, 26,7 % ont été condamnés à une peine d'emprisonnement dans un établissement provincial et seulement 1,5 % ont été condamnés à une peine d'emprisonnement dans un établissement fédéral. Le scénario est semblable pour les jeunes. Sur 3 422 jeunes reconnus coupables en 1996-1997, seulement 11,3 % ont été condamnés à une garde en milieu fermé.

En se fondant sur une comparaison des indicateurs sociaux de 1991 et de 1996, y compris la répartition des groupes d'âge dans la population, le nombre de familles à faible revenu et le taux de chômage, on pourrait s'attendre à ce que l'activité criminelle à Calgary n'augmente pas. Plus précisément, en 1996, la proportion de la population âgée de 18 à 24 ans (le groupe représentant le plus haut risque d'implication criminelle) a baissé de 2,4 % et le taux de chômage a diminué de 1,4 points de pourcentage ou 17,5 %. D'autre part, une croissance démographique de 9 % et une légère baisse du revenu familial sont des indicateurs qui se combinent à d'autres pour créer un climat dans lequel il convient d'examiner la criminalité. En fait, le taux de criminalité à Calgary a chuté de 34,1 % entre 1991 et 1996. Le nombre de jeunes accusés a chuté de 39 %, mais il y a eu une forte augmentation du nombre de jeunes condamnés à une garde en milieu fermé et à une garde en milieu ouvert. Des facteurs externes amoindrissent aussi la capacité du système à combattre la criminalité. Des variables comme les modifications apportées aux lois et les changements apportés aux pratiques d'imposition des peines et aux politiques en matière de justice pénale peuvent influencer les statistiques relatives aux crimes signalés et aux services correctionnels.